

# National Nord YOLE OK Triangle trophy 2017

## interserie dériveur

### A V I S   D E   C O U R S E

**Samedi 3, Dimanche 4 et Lundi 5 Juin  
2017**

organisé par :

**Ligue de l'Enseignement**

**Base Nautique Yves CHAUPIN**

**5 1 2 9 0 G I F F A U M O N T**



**Préambule :** Le Français sera la langue officielle pour l'épreuve.  
En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

## 1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1. Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (2017/2020)
- 1.2. Les règlements fédéraux.
- 1.3. Le Règlement de police du Lac
- 1.4. Les règles de classe, sauf si l'une quelconque d'entre-elles est modifiée par les instructions de course.
- 1.5. Le présent Avis de Course.

## 2. PUBLICITE

Les concurrents portant une publicité sur leur voilier doivent présenter la carte ou l'autorisation ponctuelle. L'autorité organisatrice doit remettre au comité de course, avant le départ de la première course de l'épreuve, la liste des concurrents ayant présentés leur carte ou leur autorisation ponctuelle.

## 3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

Les régates sont ouvertes :

- national Yole OK : La régata est ouverte aux équipages de la classe Yole OK.
- Interserie National Dériveur : la régata est ouverte aux dériveur dont le rating est < ou = à 1200

Les bateaux admissibles peuvent se pré inscrire en complétant le formulaire joint page 5 et 7 de l'Avis de Course et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis, au plus tard **Lundi 22 Mai 2017**.

Deux méthodes sont possibles : soit par courrier postal ou par e-mail

Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence FFVoile valide portant le Cachet médical ou avec présentation d'un Certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive et compétitive de la voile et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs
- si nécessaire, la fiche de sur classement dûment complétée
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
- le certificat de jauge ou de conformité

Les concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing.

## 4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

Classe	avant Lundi 22 mai 2017	après le Lundi 22 mai 2017
Dériveur Solitaire	36 €.	51 €.
Dériveur Double	60 €.	82 €.

## 5. PROGRAMME

- Confirmation des Inscriptions : au Centre Ligue de l'Enseignement  
Vendredi 2 juin de 17h à 19h00  
Samedi 3 juin de 9h30 à 14h00
- Pot d'Accueil : Samedi 3 juin à 18h45 à l'Ecole de Voile Yves CHAUPIN
- Repas des Equipages : Samedi 3 juin à 20h00 au Centre Ligue de l'Enseignement (à 100 mètres de l'école de voile).
- Proclamation des Résultats et remise des Prix : Lundi 5 juin vers 14h30

## Jours de Course :

Date	Heure du 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement	Nombre de Courses maxi par jour	
3/06/2017	11h30 pour Yole Ok 14h30 pour IND	4	
4/06/2017	10h00	6	
5/06/2017	9h30	4	plus de départ après 13H00

### 6. JAUGE

Sans objet

### 7. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront affichées selon la Prescription Fédérale, les annexes seront données aux équipages inscrits

### 8. LES PARCOURS

Les parcours à effectuer sont les suivants : construit de type *Triangle, Banane ou Trapèze*.

Les départs de chaque série seront indépendants : un départ Yole Ok et un départ IND.

Les séries évolueront sur le même parcours.

### 9. SYSTEME DE PENALITE

La règle ISAF 44.1 s'applique.

### 10. CLASSEMENT

10.1. Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de 2

10.2. Le nombre de courses maximum à courir est de 14

10.3. Le Système de Points a Minima de l'Annexe A, sera appliqué.

10.4. Le classement s'effectuera en temps réel pour le national Yole Ok.

Le temps compensé sera utiliser pour le classement de L'intersérie dériveur

### 11. PLACE DE PARKING

Les véhicules doivent stationner impérativement aux emplacements réservés à cet effet :

Le parking de l'Ecole de Voile, sera régité d'exclusivité aux usagers de la Base Nautique par arrêté municipal.

Le stationnement des véhicules sur le parc à bateau n'est autorisé que pour le dépôt ou l'enlèvement des remorques.

### 12. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

### 13. PRIX

Des prix seront distribués comme suit :

- coupe ou trophée attribué aux : 3 premiers des Yole Ok
- coupe ou trophée attribué aux : 1<sup>er</sup> double IND
- coupe ou trophée attribué aux : 1<sup>er</sup> solitaire IND

### 14. DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régaté entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régaté, aussi bien avant, pendant, qu'après la régaté.

## 15. ASSURANCE

Les concurrents étrangers non licenciés FF Voile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros.

## 16. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

### ACCUEIL DES COUREURS, HEBERGEMENT ET RESTAURATION

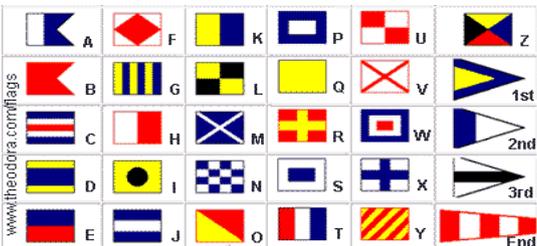
Centre d'Hébergement : Tél : 03 26 62 10 30 – Email : [contact@cslufolep.com](mailto:contact@cslufolep.com)

Accueil des Coureurs en pension complète sur place dans les locaux du club organisateur « Ligue de l'Enseignement » à partir du vendredi 12h00, et tout le weekend sous condition de réservation.

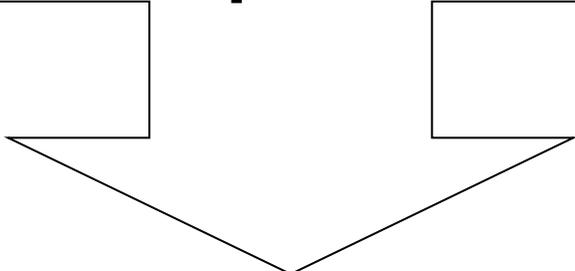
Nous nous trouvons à 100 mètres de la base nautique.

Possibilité de réserver des repas, nuitées, petit déjeuner, panier repas en remplissant le formulaire page 8 et joignant le règlement avant le **Lundi 22 Mai 2017**.

# se préinscrire



## avant le Lundi 22 Mai 2017 par courrier postal ou e-mail



**Seules les préinscriptions et réservations hébergement restauration avec règlement reçues avant le Mercredi 22 Mai 2017 seront prises en compte.**

Soit par courrier postal à : Ligue de l'Enseignement  
51290 GIFFAUMONT – France  
règlement par chèque à l'ordre «Ligue de l'Enseignement de la Meuse »

Soit par courrier électronique :  
email : [contact@cslufolep.com](mailto:contact@cslufolep.com)  
scan de la préinscription et réservation + attestation de virement bancaire

**IBAN : FR76 1027 8020 0100 0123 4714 090**

**BIC : CMCIFR2A**

**préinscription**

**Type Bateau :** ..... **N° de Voile :** .....

**BARREUR**

**Nom :** ..... **Prénom :** .....

**Date de naissance :** ..... **Sexe :** M F

**N° de Tél. :** .....

**Mail :** .....

**N° de licence FFV :**

**Ligue**                      **n° d'ordre**                      **code club**

/ / /    / / / / / / / / / /    / / / / / /

**EQUIPIER**

**Nom :** ..... **Prénom :** .....

**Date de naissance :** ..... **Sexe :** M F

**N° de Tél. :** .....

**N° de licence FFV :**

**Ligue**                      **n° d'ordre**                      **code club**

/ / /    / / / / / / / / / /    / / / / / /

**Signatures**  
**(signatures manuscrites obligatoire)**

Pour les mineurs :

Autorisation parentale

Je soussigné, M ..... autorise mon enfant .....

à participer à la régata du 3 au 5 juin 2017 au Lac du Der et dégage la responsabilité des organisateurs quant aux risques inhérents à cette participation.

**Signature de l'un des Parents (mention nécessaire écrite : Bon pour autorisation parentale)**

Fait à

, le

2017

## Engagement course

Barreur : NOM..... Prénom : .....

Equipier : NOM..... Prénom : .....

Solitaire	Type : .....	Avant le 22 Mai <b>36.00 €.</b>	Après le 22 Mai <b>51.00 €</b>	..... €
Double	Type : .....	Avant le 22 Mai <b>60.00 €.</b>	Après le 22 Mai <b>82.00 €</b>	..... €

## Réservation Hébergement et restauration

Nom et prénom : .....

Coût par Personne

Nombre de Personnes

### Vendredi 2 juin

Déjeuner Self-service 12h45-14h00	11,80 €	X.....	= ..... € +
Dîner Self-service 20h00-21h00	11,80 €	X.....	= ..... € +
Nuitée (accueil jusqu'à 22h30)	13,55 €	X.....	= ..... € +

### Samedi 3 juin

Petit Déjeuner 7h30-8h45	3,85 €	X.....	= ..... € +
Déjeuner Self-service 12h00-13h30	11,80 €	X.....	= ..... € +
«Repas des Equipages» 20h00 (attention limité à 80 personnes)	16,40 €	X.....	= ..... € +
Nuitée	13,55 €	X.....	= ..... € +

### Dimanche 4 juin

Petit Déjeuner 7h30-8h45	3,85 €	X.....	= ..... € +
Déjeuner Panier Repas	10,30 €	X.....	= ..... € +
Dîner Self-service 19h15-20h00	11,80 €	X.....	= ..... € +
Nuitée	13,55 €	X.....	= ..... € +

### Lundi 5 juin

Petit Déjeuner 7h30-8h45	3,85 €	X.....	= ..... € +
Déjeuner Panier Repas	10,30 €	X.....	= ..... € +
			= ..... € +

Engagement course + hébergement et restauration = ..... €